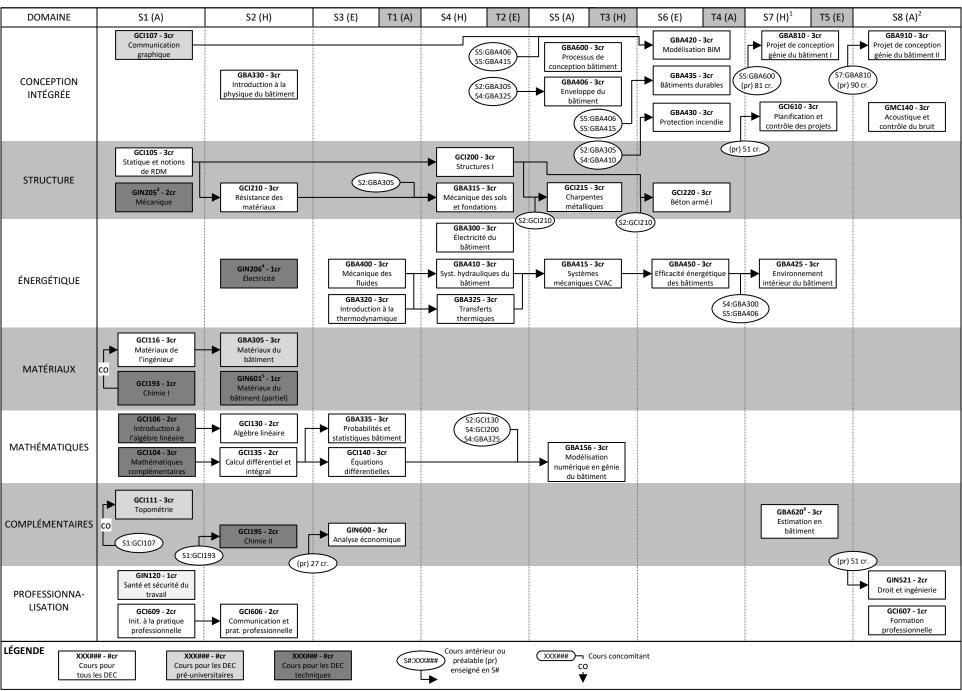
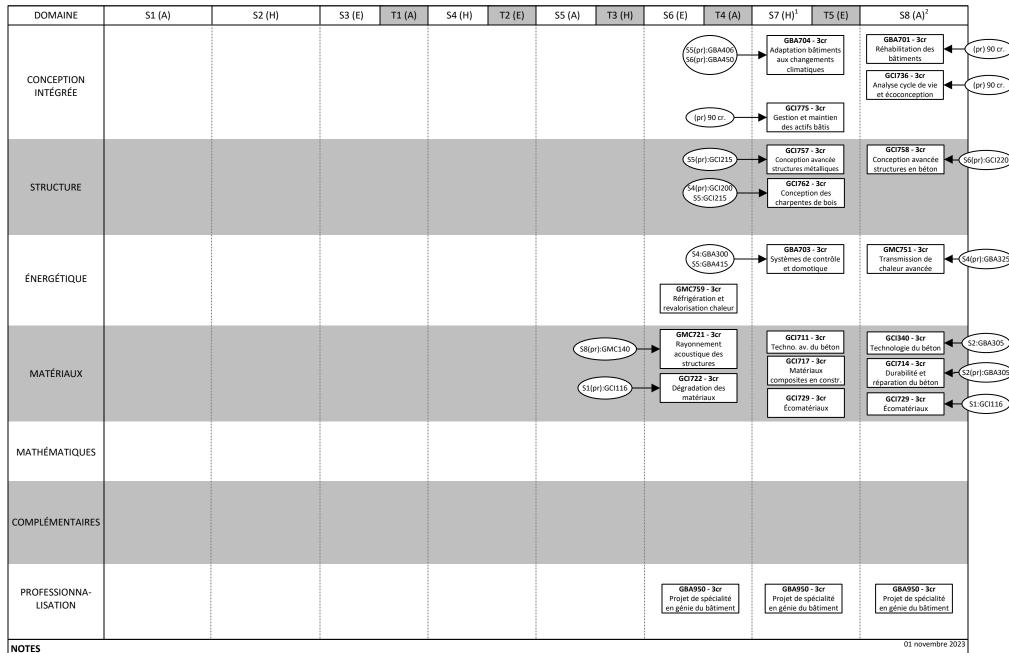
BACCALAURÉAT EN GÉNIE DU BÂTIMENT



BACCALAURÉAT EN GÉNIE DU BÂTIMENT (COURS À OPTION)



1) Deux ou trois activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits) choisies parmi celles présentées à la page 2. Une ou aucune activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits) parmi les cours offerts à tous dans les autres Facultés. Deux activités (6 crédits) à choisir en S-7.

6) Les titulaires d'un DEC en Technologie de l'estimation et de l'évaluation du bâtiment sont exemptés du cours GBA620.

²⁾ Deux ou trois activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits) choisies parmi celles présentées à la page 2. Une ou aucune activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits) parmi les cours offerts à tous dans les autres Facultés. Une activité (3 crédits) à choisir en S-8.

³⁾ Tous les DEC Techniques doivent suivre GIN205 sauf les titulaires d'un DEC en Technologie de la mécanique du bâtiment.

⁴⁾ Tous les DEC Techniques doivent suivre GIN206 sauf les titulaires d'un DEC en Technologie de la mécanique du bâtiment.

⁵⁾ Tous les DEC Techniques sont exemptés du cours GBA305 sauf les titulaires d'un DEC en Technologie de la mécanique du bâtiment. Les titulaires de DEC en Technologie de l'architecture, DEC en Technologie du génie civil et DEC en Technologie de l'estimation et de l'évaluation du bâtiment doivent toutefois suivre le cours GIN601 (1 cr.) qui complétera leur formation en matériaux du bâtiment.